



## Les Nouvelles

Volume 16 — numéro 18 – 29 janvier 2015

### Un comité d'accueil pour le premier ministre...

Le RIOCM rappelle qu'une action contre les mesures d'austérités du gouvernement Couillard aura lieu lors de la conférence que prononcera le premier ministre devant la Chambre de commerce du Montréal métropolitain, le 3 février prochain. Le thème de cette conférence sera : Ensemble on fait avancer le Québec sur la voie de la prospérité.

Les organismes sont invités à faire partie de ce « Comité d'accueil » pour le premier ministre, le **3 février 2015 à 11 h 30**, devant le Palais-des-Congrès, 1001 Place Jean-Paul-Riopelle à Montréal. Pour plus de détails, consultez [l'événement facebook](#).

### Organismes communautaires et taxes municipales : un comité sera formé

Lors de la dernière assemblée générale du RIOCM, il a été soulevé que plusieurs organismes se retrouvent à devoir payer des taxes municipales ou des cotisations de SDC élevées. Le RIOCM et le RACOR en santé mentale travaillent en ce moment à mettre sur pied un comité qui se penchera sur ce dossier.

Afin de connaître les organismes touchés et les montants que cela représente, le RIOCM invite les organismes dans cette situation à contacter Bruno Laprade par courriel à [bruno@riocm.ca](mailto:bruno@riocm.ca).

### Itinérance : appel de propositions de l'Agence

L'Agence de la santé et des services sociaux invite les organismes à assister à une présentation sur les orientations régionales, dans le cadre de l'appel de propositions de la *Stratégie des partenariats de lutte à l'itinérance (SPL1) 2014-2019*.

L'objectif de cette rencontre est de présenter les activités et coûts admissibles du programme, ainsi que les documents nécessaires à la demande de financement. Deux rencontres auront lieu à la salle 512 de l'Agence de la santé et des services sociaux de

Montréal, l'une le **6 février 2015 de 13 h 30 à 16 h 30** et l'autre le **9 février 2015, de 9 h à 12 h**.

Veuillez noter que le plan communautaire en itinérance 2014-2019 et la trousse des promoteurs ne sont pas disponibles pour l'instant.

## **Compression dans le réseau : grèves prévues**

C'est ce que révèle [l'article](#) d'Anne-Marie Provost, de *l'Agence QMI*, paru le lundi 19 janvier 2015. On y apprend que des établissements de santé de Montréal et de Laval se préparent à entamer une grève pour contrer d'éventuelles suppressions de poste dans leurs départements. Selon les syndicats de ces établissements, affiliés à la CSN, les réductions de personnel seront une conséquence des compressions prévues dans le prochain budget de Québec, dont le dépôt est prévu pour ce printemps. Ces grèves pourraient débuter après l'échéance des conventions collectives, au début avril.

Le syndicat du CSSS d'Ahuntsic et Montréal-Nord doit déclencher un référendum sur la question. Le CHUM et l'Hôpital Maisonneuve-Rosemont, évaluent également cette option. Ces mandats de grève pourraient toutefois être jugés illégaux par la Commission des relations du travail (CRT). La Loi sur les services essentiels prévoit qu'en cas de grève, 90% des services doivent être maintenus en tout temps.

## **Maltraitance : projet pilote à St-Léonard**

La ville de Saint-Léonard lance un projet pilote dont l'objectif est de prévenir l'abus et apporter l'aide nécessaire aux aînés victimes de maltraitance. Huit organismes du quartier, regroupés autour de la Table de concertation des aînés en action de Saint-Léonard, travailleront ensemble à informer et sensibiliser la population à la maltraitance. Cette concertation des actions permettra de faciliter grandement les suivis, explique Abdou Lat Fam, du CLSC de Saint-Léonard. Les policiers du poste de quartier 42 feront partie des partenaires. Leur rôle sera de renforcer le lien de confiance avec les victimes.

## **Abus financiers : La prévention fonctionne**

Depuis quatre ans, plusieurs programmes et formations ont été mis sur pied pour outiller les plus vulnérables contre les exploiteurs. Dans un [article](#) de Jean-Sébastien Marsan paru le 22 janvier 2015 sur le site *Argent*, Caroline Bouchard, attachée politique du Réseau FADOQ, dresse le portrait type des victimes et des abuseurs types : « La victime est souvent une personne seule, pas nécessairement riche, qui a délégué une partie de ses responsabilités financières à un membre de sa famille ». Outre les proches, des travailleurs du secteur de la santé, de l'hébergement ou de la finance peuvent facilement profiter des aînés vulnérables.

Le nombre de plaintes déposées à la Commission des droits de la personne pour exploitation financière des personnes âgées est passé de 11 en 2007-2008 à 92 en 2011-2012. Depuis, environ 85 dossiers sont ouverts chaque année.

## Déneigement : Droits et obligations

[Éducaloi](#) diffuse sur son site quelques conseils concernant les responsabilités de chacun en ce qui concerne le déneigement. En voici un bref résumé.

Propriétaires : Vous devez assurer la sécurité des visiteurs qui circulent sur votre terrain. Vous devez déneiger et épandre de l'abrasif assez rapidement après une tempête, pour éviter un accident et une poursuite.

Locataires : Pour savoir si c'est vous ou votre propriétaire qui doit déneiger, vérifiez votre bail. Si c'est votre propriétaire, vous devez tout de même l'avertir si vous vous rendez compte qu'un escalier, un stationnement ou un chemin est dangereux. Sinon, vous pourriez être jugé en partie responsable en cas d'accident.

Villes : Les municipalités ont la responsabilité du déneigement des rues et trottoirs. Elles doivent faire des efforts « raisonnables » pour assurer la sécurité des piétons. Prenez garde, de nombreuses municipalités ont des règlements qui interdisent de déposer la neige dans la rue, sur les trottoirs, les pistes cyclables ou encore les terre-pleins.

En terminant, avant de pelleter la neige devant l'entrée de son voisin, il serait utile de lire [l'obligation de bon voisinage](#)...

## Droits en santé : bien s'informer

Le site [VOSDROITSENSANTÉ.COM](http://VOSDROITSENSANTÉ.COM) est une initiative du cabinet Ménard, Martin, spécialisé dans la défense des usagers du système de santé. Le but de ce guide est d'aider les usagers à bien s'informer sur les droits que leur reconnaît la loi lorsqu'ils sollicitent ou reçoivent des services du système de santé. On y traite d'une grande variété de sujets, sous forme de questions/réponses. On y retrouve également une rubrique des actualités courantes. Un site accessible à tous, à visiter et à faire connaître...

## Surveillance à domicile gratuite

Partir en vacances la tête tranquille? Alors que le Québec vit à l'heure des grandes austérités, Westmount, Ville Mont-Royal et Outremont promettent à leurs résidents des patrouilleurs qui font le tour des domiciles, vérifient l'état des fenêtres et ramassent même le courrier lorsque les propriétaires sont en vacances. Cela fait partie de la patrouille régulière, au même titre par exemple, que l'attention particulière portée à la sécurité des jeunes et aînés.

Ailleurs à Montréal, les résidents qui souhaitent avoir accès au même genre de services doivent se tourner vers le privé. L'entreprise Les Anges-Gardiens propose aux propriétaires partout au Québec de surveiller leur résidence, de ramasser le courrier et de déneiger leur entrée pour 35 \$ par visite hebdomadaire. Pour plus de détails, consultez [l'article](#) d'Anne-Frédérique Hébert-Dolbec, paru le 9 janvier 2015 dans le *Journal Métro*.

## Saviez-vous que?

- Au Québec, 82 % des personnes âgées de 65 ans et plus portent des prothèses dentaires, comparativement à 62 % pour le reste du Canada. *Source Statistiques Québec, 2014.*
- À la retraite, 41 % des Canadiens ont toujours une assurance pour leurs soins dentaires, alors qu'au Québec, ils sont seulement 16 %. *Source Statistiques Québec, 2014.*
- Dans la région de Québec, le Dr Christian Caron propose « une clinique dentaire portative » qui se rend au domicile des personnes en perte d'autonomie.

## Suggestion cinéma

Alice Howland, femme bien mariée, mère de trois jeunes adultes et professeure de linguistique, cherche... ses mots. Le diagnostic de la Maladie d'Alzheimer tombe, Alice se bat pour rester celle qu'elle a toujours été. *Still Alice*, avec Julian Moore dans le rôle d'Alice, est présentement à l'affiche. Pour vous faire une idée, visionnez la [bande-annonce](#).

## Nouvelles des membres et partenaires

Le **Regroupement des aidantes et aidants naturels de Montréal (RAANM)** invite ses collaborateurs à une présentation ayant pour thème *Vers un statut légal pour le proche aidant*, qui sera suivie d'échanges en atelier sur le sujet. Me Danielle Chalifoux et Me Denise Boulet, toutes les deux membres du conseil d'administration de l'Institut de la planification des soins, seront les conférencières lors de l'événement. Cette journée aura lieu à la Maison du développement durable le **10 février 2015 de 9 h 30 à 15 h**. Pour confirmer votre présence ou plus d'information, contactez [com@raanm.net](mailto:com@raanm.net).

*Version imprimable ci-jointe.*